

## Aide du dossier de candidature

Vous trouverez ici tous les éléments pour vous accompagner dans le remplissage du dossier de candidature.

Ce dossier se décompose en 5 étapes :

- Le choix de la catégorie de préférence à laquelle vous souhaitez postuler.
- Une partie de présentation générale de votre projet.
- Une partie décrivant l'écosystème de votre projet (répartition des rôles et partenariats).
- Une partie détaillant l'impact de votre projet.
- Le téléchargement des pièces jointes (voir aide pour pièce jointe ci-dessous).

Chacune de ces étapes est détaillée ci-dessous.

Lors du remplissage du dossier :

Pensez à enregistrer régulièrement votre progression en cliquant sur « enregistrer et continuer plus tard ».

Ne détaillez pas démesurément les réponses aux questions, soyez clairs et concis.

Vous pouvez à tout moment revenir en arrière et vérifier/modifier des informations enregistrées lors d'une étape précédente. Mais attention, une fois votre dossier envoyé, vous ne pouvez plus le modifier.

En cas de difficulté dans le remplissage du dossier, n'hésitez pas à nous contacter : [concours2020@fondationface.org](mailto:concours2020@fondationface.org) ou au 01 47 65 33 61.

### 1° Choix de la catégorie de préférence :

Au moment de remplir votre dossier de candidature, vous devez sélectionner la catégorie de préférence pour laquelle vous souhaitez candidater. Chaque catégorie correspond à une thématique émergente et est récompensée par un prix qui lui est dédiée.

Afin de déterminer quelle catégorie correspond le mieux à votre projet, consultez la description détaillée de ces catégories dans l'onglet prix et dotation sur le site internet. Vous pouvez ensuite, si vous le souhaitez, sélectionner une deuxième catégorie de préférence au cas où cela vous paraît nécessaire.

Dans le cas où votre projet correspondrait à plusieurs catégories, choisissez en premier celle qui vous paraît être la plus cohérente.

Les membres de l'équipe du concours se réservent alors le droit de réaffecter un projet à une catégorie qui semble mieux lui correspondre afin d'équilibrer les candidatures.

Surtout, pas d'inquiétude, ce choix n'impactera pas la manière avec laquelle votre projet sera étudié et tous les projets ont la même chance d'être récompensés.

### 2° Présentation générale :

Cette partie se consacre essentiellement sur des éléments administratifs d'abord puis sur une présentation plus complète de votre projet.

Concernant les « structures » associées, ajoutez autant de structures qu'il n'y a de parties prenantes à votre projet.

### **3° Les acteurs de votre projet et la répartition des rôles :**

Cette partie s'attache à détailler les différents acteurs impliqués dans votre projet et leur niveau d'implication respectifs. L'objectif n'est pas de donner une liste exhaustive de ce que chacun fait mais plutôt de bien définir le cadre et l'utilité de l'action de chacun. Ne détaillez pas trop ! Quelques lignes par acteurs (état, collectivité, entreprises...) suffisent.

### **4° Impact du projet :**

Cette partie cherche à déterminer l'impact actuel ou potentiel de votre projet. Elle permet aux membres du jury de situer votre projet dans son contexte local. Aussi, ce ne sont pas les structures ayant l'impact le plus conséquent qui vont nécessairement gagner un prix mais plutôt les structures présentant un projet innovant et si possible, répliquable sur d'autres territoires.

### **Aide des pièces jointes :**

Une aide spéciale est dédiée à cette 5ème et dernière étape. Consultez l'aide ci-dessous :

La 5ème et dernière étape du remplissage du dossier consiste en le téléchargement de 3 pièces jointes :

- un budget prévisionnel de votre projet pour l'année 2020.
- le dernier compte de résultats de la structure porteuse.
- les statuts de la structure porteuse.

En plus, il vous est possible de télécharger une pièce jointe supplémentaire qui vous paraît cohérente pour appuyer votre dossier (brochure du projet, annexe, présentation PowerPoint, photo...)

**Les pièces jointes se trouvent dans l'onglet « constituer votre dossier » sur le site du concours**

#### **➤ Le budget prévisionnel du projet :**

Afin de vous accompagner dans la réalisation du budget prévisionnel de votre projet pour l'année 2020, nous mettons à votre disposition un modèle de budget prévisionnel.

Vous n'êtes pas dans l'obligation d'utiliser ce modèle mais il peut vous donner une idée générale de ce qui est attendu. Le modèle comprend également quelques consignes qui peuvent vous aider dans la réalisation de ce budget prévisionnel.

Télécharger le modèle de budget prévisionnel (Excel) dans l'onglet « constituer votre dossier » sur le site du concours.

Pour rappel, un budget prévisionnel est un outil comptable qui vous permet, en début d'année, de chiffrer et de matérialiser les objectifs de votre projet. Il vous permet de voir sur un seul tableau toutes vos charges et vos produits sur l'année à venir. Il est un outil indispensable au bon déroulement d'un projet.

#### **➤ Le dernier compte de résultat de la structure porteuse :**

Afin de permettre à notre jury d'expert d'avoir une vision globale de la situation financière de votre structure, nous vous demandons de nous fournir le dernier compte de résultat que vous avez produit.

Le compte de résultat de l'année 2019 serait préférable mais compte tenu des délais, un compte de résultat pour l'année 2018 est accepté.

Une fois de plus, nous mettons à votre disposition un modèle de compte de résultat que vous pouvez ou non utiliser.

Télécharger le modèle de compte de résultat. (Excel) dans l'onglet « constituer votre dossier » sur le site du concours.

Pour rappel, un compte de résultats est un document comptable détaillant les produits générés et les charges consommées par votre structure au cours d'une année. Il reflète l'activité de votre structure et permet d'obtenir le résultat net (différence entre les produits et les charges). Il est un indicateur de la situation financière globale de votre structure.

➤ **Les statuts :**

Dans ce cas, aucun modèle n'est disponible puisque les statuts correspondent aux documents officiels qui déclarent l'existence de votre structure et qui vous ont été remis en préfecture.